



Séance ordinaire du conseil municipal, Lundi 3 mars 2014

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth tenue ce troisième jour de mars deux mille quatorze à dix-neuf heures trente (19h30), à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec, à laquelle séance régulière sont présents :

Messieurs :	André Hudon, maire Louis Cayer, conseiller siège no: 1 Eugène Miville, conseiller siège no : 3 Jean Bernier, conseiller siège no: 4
Madame	Léda Villeneuve, conseillère siège no : 5
Monsieur	Marcel Lemieux, conseiller siège no : 6

Madame la conseillère Kathy Côté a motivé son absence.
Formant quorum sous la présidence de monsieur André Hudon maire; madame Geneviève Cloutier, directrice générale et secrétaire trésorière, fait fonction de secrétaire.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 19h30, souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance à 19 h 30
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 février 2014
5. Correspondance
6. Administration
 - 6.1. Inscription de la directrice au Congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux
 - 6.2. Inscription de la directrice à une formation gratuite le 21 octobre à Québec
7. Législation
 - 7.1. Présentation du rapport financier consolidé du vérificateur externe
 - 7.2. Adoption du rapport présenté par le vérificateur externe
 - 7.3. Dépôt du rapport financier du Fonds d'aide aux loisirs de St-Onésime
 - 7.4. Dépôt du rapport financier de la bibliothèque Le Colibri
 - 7.5. Avis de motion-Règlement 01-2014 visant à abroger et remplacer le Règlement 05-98 visant à inclure de nouvelles normes relatives aux raccordements à l'égout.
 - 7.6. Avis de motion-Règlement 02-2014 visant à abroger et remplacer le Règlement 05-2010 visant à établir une politique d'utilisation et de location des locaux de l'Hôtel de Ville
 - 7.7. Offre d'un service de consultation forfaitaire de Caïn Lamarre Casgrain Wells
8. Gestion Financière
 - 8.1. Factures du mois
 - 8.2. Demande de crédit pour les taxes de vidange de logements vacants de madame Nadie Lemieux
 - 8.3. Demande de dons et commandites
9. Voirie
 - 9.1. Utilisation des compensations pour l'entretien courant et préventif des routes en 2013
 - 9.2. Nomination de Mallette afin d'effectuer la reddition de compte demandée par le Ministère des Transports du Québec
10. Urbanisme
 - 10.1. Versement de la deuxième partie d'une subvention pour construction de maison neuve à M. Simon Pelletier et Mme Nathalie Lizotte
 - 10.2. Demande de subvention pour construction d'une maison neuve de monsieur Guy Lévesque
 - 10.3. Mandat pour Me Dave Bouliane de Caïn Lamarre Casgrain Wells pour le dossier d'expropriation
11. Hygiène du milieu
 - 11.1. Indexation de la rémunération d'Aquatech
 - 11.2. Adoption du rapport financier de la Régie des matières résiduelles du Kamouraska Ouest
12. Santé et Bien-être
 - 12.1. Suivi du dossier sur les poêles au propane
 - 12.2. Adhésion à l'Association forestière Bas-Laurentienne
 - 12.3. Appui au « Chemin Saint-Rémi »
 - 12.4. Appui à la construction de la « Villa du Haut-Pays »
13. Loisirs et culture

14. Varia

15. Période de questions

MUNICIPALITÉ SAINT-ONÉSIME-D'IXWORTH		
compte à payer pour le mois de février		
AGRO ENVIRO LAB		101.18 \$
AQUATECH		1 397.08 \$
ATLANTIS POMPE STE-FOY	RÉPARATION BIO-FOSSE	114.94 \$
BÉLANGER ÉLECTRIQUE		16.46 \$
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE SAINT-ONÉSIME		100.00 \$
BOIVIN ET GAUVIN INC	clé borne fontaine	107.85 \$
BURO PLUS LA POCATIÈRE		98.47 \$
COMITE DÉVELOPPEMENT RURAL ST-ONESIME		990.00 \$
CONVAL QUÉBEC	RÉPARATION BIO-FOSSE	4 723.01 \$
DISTRIBUTION B.DEROY INC.		30.00 \$
DOCTEUR ÉLECTRIQUE INC.		120.72 \$
ÉPICERIE NJL SENC.		40.00 \$
FERME GUY LEVESQUE		34.64 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE		4.00 \$
GARAGE S. LEMIEUX		100.00 \$
GESTION MICHELLE LÉVESQUE	deux mois de ménage	766.52 \$
GROUPE DYNACO		344.49 \$
JOHN MEUNIER	RÉPARATION BIO-FOSSE	485.31 \$
MRC DE KAMOORSKA		3 782.00 \$
PETITE CAISSE MUN. ST-ONESIME		44.16 \$
PRODUITS SANITAIRES UNIQUE		6.84 \$
S.C. EXPRESS	déneigement	22 282.16 \$
SERVICE SANITAIRE L. HARTON ENR.		977.28 \$
SERVICE SANITAIRE ROY		335.27 \$
SIGMA AUTOMATISATION	RÉPARATION BIO-FOSSE	9 638.35 \$
SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU Q.		414.86 \$
VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP		931.51 \$
Sous-total		47 987.10 \$
Les incompressibles		
BELL CANADA		273.81 \$
CAISSE POPULAIRE DE L'ANSE DE LA POCATIÈ		144.36 \$
DESJARDINS SERVICE DE PAIES		155.21 \$
HYDRO QUÉBEC (ECLAIRAGE PUBLIC)		240.21 \$
VISA (FOURN. BUR.)		166.46 \$
Salaires et charges sociales du 1er au 28 février	Geneviève Cloutier	} 5 464.11 \$
	Anik Bouchard-Vézina	
	Bertrand Ouellet	
Sous-total		6 444.16 \$
GRAND TOTAL		<u>54 431.26 \$</u>
Niveau de la marge de crédit au 3 mars 2014		0 \$

Rés.41-2014 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame la directrice fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis Cayer et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que l'ordre du jour soit accepté tel que lu tout en gardant le point varia ouvert.

ADOPTÉE

Rés.42-2014 **Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour.**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bernier
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour.

ADOPTÉE

Présentation du rapport financier par monsieur Gilles Lebel c.a. de la firme Mallette s.e.n.c.l.

Rés.43-2014 **Adoption du rapport du vérificateur**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marcel Lemieux
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le **Rapport financier 2013 consolidé** soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

Rés.44-2014 **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 février 2014**

Il est proposé par madame la conseillère Léda Villeneuve
et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le **3** février 2014 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE
RECYC-QUÉBEC
MTQ
FORMATION DE SECOURISME
COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT

Rés.45-2014 **Réponse à la demande du Comité de développement pour obtenir les anciennes bandes de patinoires**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marcel Lemieux
et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

Que le conseil municipal donne les bandes prioritairement au Fonds d'aide aux Loisirs afin que ces derniers récupèrent ce dont ils ont besoin, et que ces derniers aviseront le Comité de développement lorsqu'ils n'en auront plus besoin.

ADOPTÉE

Rés.46-2014 **Inscription de la directrice au Congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux**

Il est proposé par monsieur le conseiller Eugène Miville
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité autorise la directrice à participer au Congrès annuel de l'ADMQ, se tenant à Québec les 11, 12 et 13 juin, au coût de 499\$ + taxes, et que la municipalité paie également les frais de déplacement et d'hébergement sur place.

ADOPTÉE

Rés.47-2014 **Inscription de la directrice à une formation gratuite le 21 octobre à Québec**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bernier
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la directrice soit autorisée à participer à une formation de la Fédération québécoise des municipalités intitulée « La gestion efficace des plaintes et les recours en cas de manquements aux règlements municipaux et la préparation d'un dossier devant la cour », cours qui sera exceptionnellement payé par la Mutuelle des municipalités du Québec;
Que la municipalité défraie les coûts de transport et de repas liés à cette formation.

ADOPTÉE

Dépôt du rapport financier du Fonds d'aide aux loisirs de St-Onésime

Monsieur le conseiller Louis Cayer, président de l'organisme, effectue le dépôt du rapport financier du Fonds d'aide aux loisirs de St-Onésime inc.

Dépôt du rapport financier de la bibliothèque Le Colibri

Madame la conseillère Léda Villeneuve, représentante municipale sur le comité, effectue le dépôt d'un rapport d'activités et du rapport de comptabilité de caisse de la Bibliothèque.

- Avis de motion** **Règlement 01-2014 visant à modifier le Règlement 05-98 visant à inclure de nouvelles normes relatives aux raccordements à l'égout**
- Monsieur le conseiller Jean Bernier donne avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, un règlement relatif à la modification du règlement 05-98 visant à inclure de nouvelles normes relatives aux raccordements à l'égout, sera adopté.
- Avis de motion** **Règlement 02-2014 Visant à modifier le Règlement 05-2010 visant à établir une politique d'utilisation et de location des locaux de l'Hôtel de Ville**
- Monsieur le conseiller Marcel Lemieux donne avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, un règlement relatif à la modification du règlement 05-2010- visant à établir une politique d'utilisation et de location des locaux de l'Hôtel de Ville
- Rés.48-2014** **Offre d'un service de consultation forfaitaire de Caïn Lamarre Casgrain Wells**
- Considérant l'offre de services présentée par Me Dave Bouliane;
- Il est proposé par madame la conseillère Léda Villeneuve et résolu à l'unanimité des conseillers présents:
- Que la municipalité accepte le service de consultation téléphonique pour 500\$ par année + taxes;
- Que la résolution 231-2013 soit par la présente abrogée.
- ADOPTÉE
- Rés.49-2014** **Factures du mois**
- Il est proposé par monsieur le conseiller Louis Cayer et résolu à l'unanimité des conseillers présents:
- Que les factures du mois de février 2014 au montant de 54 431.26\$ soient acquittées.
- ADOPTÉE
- Rés.50-2014** **Demande de crédit pour les taxes de vidange de logements vacants de madame Nadie Lemieux**
- Considérant que madame Nadie Lemieux est propriétaire du 30B et 32 Chemin du Village à Saint-Onésime;
- Considérant que cette dernière a fait la déclaration écrite et signée que ces deux logements sont vacants, pour l'un depuis juillet 2012, et pour l'autre depuis novembre 2012;
- Considérant sa demande de remboursement des taxes d'ordures et d'égout pour ces périodes de vacance;
- Il est proposé par monsieur le conseiller Marcel Lemieux et résolu à l'unanimité des conseillers présents:
- Que le conseil reporte à une séance ultérieure cette demande afin d'en discuter.
- ADOPTÉE
- Rés.51-2014** **Demandes de dons et commandites**
- Suite aux demandes de participation financière de la part d'organismes, clubs, etc.
- Il est proposé par monsieur le conseiller Marcel Lemieux et résolu à l'unanimité des conseillers présents :
- Que la municipalité retienne la demande suivante :
- Bercethon annuel de l'Association Pocatoise des personnes handicapées inc. (30\$)

Rés.52-2014

Utilisation des compensations pour l'entretien courant et préventif des routes en 2013

Considérant que le Ministère des Transports a versé une compensation de cent un mille huit cent un dollars (101 801\$) pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2013;

Considérant que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

Considérant que la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

Considérant qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition de compte l'Annexe B et un rapport spécial externe de vérification dûment complété;

En conséquence

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis Cayer et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE

Rés.53-2014

Mandat pour la Firme Mallette, comptables agréés, de compléter le rapport de vérification demandé par Transport Québec

Considérant que la résolution 52-2014 stipule qu'un vérificateur externe présentera, pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier, un rapport spécial de vérification;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bernier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth mandate la Firme Mallette, comptables agréés, d'agir à titre de vérificateur dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier;

Que la municipalité paie les frais reliés audit mandat.

ADOPTÉE

Rés.54-2014

Versement de la deuxième partie d'une subvention pour construction de maison neuve à M. Simon Pelletier et Mme Nathalie Lizotte

Considérant la demande de subvention faite par monsieur Simon Pelletier pour la construction résidentielle neuve sise au 26 rue Beaulieu, évaluée la première fois en 2013;

Considérant qu'une première partie de cette subvention a déjà été versée (résolution 084-2013);

Il est proposé par monsieur le conseiller Eugène Miville et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité verse la part finale de la subvention pour construction neuve de monsieur Simon Pelletier et madame Nathalie Lizotte, soit 456.03\$.

ADOPTÉE

Rés.55-2014

Demande de subvention pour construction d'une maison neuve de monsieur Guy Lévesque

Considérant la demande de subvention faite par monsieur Guy Lévesque pour la construction résidentielle neuve, sise au 70 Chemin du Village, évaluée la première fois en 2013;

Il est proposé par monsieur Louis Cayer et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité verse la totalité de la subvention pour construction neuve, au montant de 972.71\$.

ADOPTÉE

Rés.56-2014 Mandat pour Me Dave Bouliane de Caïn Lamarre Casgrain Wells pour le dossier d'expropriation pour la construction d'une route entre le Chemin du Village et le Rang du Vide

Il est proposé par madame la conseillère Léda Villeneuve et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité mandate Me Dave Bouliane afin d'effectuer les procédures nécessaires à l'expropriation du propriétaire des lots 59-P et 61-P, pour la construction d'une route entre le Chemin du Village et le Rang du Vide.

ADOPTÉE

Rés.57-2014 Indexation de la rémunération d'Aquatech

Considérant la demande d'Aquatech;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bernier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité accepte l'indexation de la rémunération d'Aquatech à 42.77\$/h pour un opérateur, 61.83\$/h pour un technicien sénior, et 0.52\$/km pour les déplacements.

ADOPTÉE

Rés.58-2014 Adoption du rapport financier de la Régie des matières résiduelles du Kamouraska Ouest

Considérant le rapport financier préparé par la firme Mallette;

Il est proposé par monsieur le conseiller Eugène Miville et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité adopte le rapport financier de la Régie des matières résiduelles du Kamouraska Ouest.

ADOPTÉE

Rés.59-2014 Suivi du dossier des poêles au propane

Considérant que le conseil a décidé au mois de janvier de ne pas inclure les poêles dans la location de la Salle des Générations tant qu'une méthode d'utilisation claire n'aura pas été trouvée;

Considérant que des organismes ont besoin des poêles lors du mois de mars pour des événements importants;

Considérant que le problème n'est pas totalement réglé;

Il est proposé par monsieur le conseiller Marcel Lemieux et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que messieurs les conseillers Marcel Lemieux, Jean Bernier et monsieur le maire soient responsables de l'allumage et du fonctionnement des poêles jusqu'à décision contraire du conseil;

Que les clés nécessaires seront disponibles au bureau municipal pour ces responsables.

ADOPTÉE

Rés.60-2014 Adhésion à l'Association forestière Bas-Laurentienne

Il est proposé par monsieur le conseiller Eugène Miville et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité renouvelle son adhésion à l'Association forestière bas-laurentienne, au coût de 60\$;

Que le mois de mai soit déclaré « Mois de l'arbre et des forêts »;

Qu'à cette occasion, une distribution d'arbres soit faite le 17 mai

ADOPTÉE

Rés.61-2014

Appui au « Chemin Saint-Rémi »

CONSIDÉRANT QUE Madame Louise Bourgeois et Monsieur Stéphane Pinel, promoteurs du « Chemin Saint-Rémi » ont traversé notre municipalité le 28 février et le 1er mars 2014 et ont fait une causerie sur leur projet d'un sentier de pèlerinage entre la municipalité de Saint-Adrien de Ham et Cap-des-Rosiers en Gaspésie, en passant dans notre municipalité.

CONSIDÉRANT QUE leur présentation a permis de constater que ce projet mobilisateur offrira des opportunités d'affaires pour des commerces et des promoteurs locaux et peut être porteur de développement durable, s'il se réalise.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bernier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth appuie ce projet en autant qu'il soit bien structuré et développé.

ADOPTÉE

Rés.62-2014

Appui à la construction de la « Villa du Haut-Pays »

Il est proposé par madame la conseillère Léda Villeneuve et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la municipalité appuie la construction d'une résidence de douze logements pour personnes âgées autonomes ou en légère perte d'autonomie sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉE

Varia

Aucun point.

Période de questions

M. Gervais Hudon : Pourquoi l'évaluation de son lot à bois a triplée. Rep : L'évaluation est basée sur la valeur marchande, possibilité de contester.

M. Denis Chrétien : Combien la municipalité paie madame Hélène Lévesque pour l'application du règlement sur les nuisances. Rep : Ça fait partie de son mandat, dans le forfait que la municipalité a avec la MRC.

M. Conrad Lizotte : Se plaint que son compte de taxes a baissé, se demande pourquoi. Rep : Explication sur le nouveau rôle.

M. Gaétan Bouchard : Demande ce qui est considéré comme une nuisance sur son terrain. Rep : Cette question doit être posée en privée au bureau municipal.

Mme Murielle Bouchard : demande qu'est-ce que le 990\$ versé au Comité de développement. Rep : deux engagements par résolutions précédemment.

M. Dany Bernier : Demande si c'est possible d'utiliser un deuxième bac à recyclage. Rep : Oui, c'est gratuit.

Mme Hélène Laboissonnière : Demande si les investissements de la Bio-fosse sont terminés. Rep : Oui, à vérifier avec le technicien.

M. Conrad Lizotte : Demande si la municipalité veut vérifier le contrat qui l'autorise à faire une virée dans le 4^e Rang Ouest (fait vers 1968 ou 1978). Rep : Ce sera fait avant la rénovation cadastrale.

Mme Murielle Bouchard : Dit combien son évaluation a augmenté et demande pourquoi. Rep : L'évaluation est faite à la valeur marchande.

M. Guy Lévesque : Dit qu'on devrait vérifier s'il y a possibilité de finaliser le contrat de la virée avant la réforme cadastrale.

M. Denis Chrétien : Propose que la municipalité paie la moitié du coût du deuxième bac bleu, afin d'encourager le recyclage. Rep : à discuter.

Rés.63-2014

Levée de la séance

Il est proposé par monsieur le conseiller Eugène Miville
et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que la séance soit levée à vingt heures cinquante-sept (20h57)

ADOPTÉE

MAIRE

Directrice générale, secrétaire trésorière

Je, André Hudon, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142.2 du Code municipal.

Initiales